

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1139 Décisions concernant les Ministères

n° 1139

Ministère

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Date de publication

20 octobre 1960

Numéro JO

n° 11 du 30/11/1960

Date du numéro

30 novembre 1960

TEXTE INTÉGRAL

Un secours temporaire de quatre mille fracs (4.000 fr.) est accordé, au titre de l'année 1960, à Mme Aïcha Hassan, veuve d'Idriss Ahmed, en possession de la C.I.F. n° 206, domiciliée au quartier n° 1. Ce secours est payable en une seule fois sur bon de caisse et imputable sur le Budget local, exercice 1960.